



Communiqué de presse

Berne, le 04.11.2013

Organisation intergouvernementale pour
les transports internationaux ferroviaires

Journées ferroviaires 2013 Sommet sur l'investissement ferroviaire de la région de la mer Noire élargie 8^e session

La **8^e session du sommet** sur l'investissement ferroviaire de la région de la mer Noire élargie s'est tenue à Bucarest (Roumanie) les 8 et 9 octobre 2013. Cette réunion était organisée par le Club ferroviaire et l'Association roumaine du secteur ferroviaire, sous l'égide de la CER, de l'OTIF et de l'UNIFE.

Plus de **200 participants** de divers horizons y ont assisté : des administrateurs, des exploitants, des gestionnaires d'infrastructure, des associations internationales, des syndicats, des entreprises de logistique, des banques d'investissement, des universités et des consultants.



M. Sorger, expert technique de l'OTIF
pendant sa présentation

La région de la mer Noire élargie est importante au vu par exemple de l'augmentation du volume du trafic sur l'axe de la Chine / du Kazakhstan vers la mer Noire et l'Europe, qui fait concurrence à la ligne principale Chine – Transsibérien. De surcroît, **l'ensemble des 28 pays** de cette région sont **membres de l'OTIF** et appliquent les Règles uniformes de la COTIF.

Les participants ont souligné qu'il était important de changer d'attitude et de donner la priorité aux intérêts internationaux, et non plus nationaux, afin d'intégrer les systèmes nationaux dans un système commun. L'exemple donné montrait que les investissements pour l'infrastructure routière





sont toujours deux fois plus importants que pour l'infrastructure ferroviaire en Europe occidentale, 1,7 fois plus importants en Europe de l'Est et vingt fois plus importants en Roumanie. La CER recommande que les infrastructures ferroviaires et routières soient mises au même niveau et que les coûts de transport externes soient entièrement internalisés.

Le premier jour, **M. Sorger**, expert technique de l'OTIF, a présenté l'OTIF et la réglementation internationale pour les chemins de fer. **M. Cesare Brand**, secrétaire général du CIT, a préconisé l'utilisation des règles CIM de la COTIF qui constituent la meilleure base juridique pour le transport intermodal. Des représentants d'universités ont recommandé de permettre aux pays de choisir librement l'option structurelle qui leur convient le mieux, avec la possibilité de passer du modèle du holding à la séparation verticale, ou vice versa, dans le secteur ferroviaire.

Le deuxième jour, trois tables rondes étaient organisées : une consacrée au « développement de l'infrastructure », une session « fret et logistique » et un « forum sur le transport ferroviaire de voyageurs ». Les participants de la session « fret et logistique » se sont plaints du mauvais état de l'infrastructure ferroviaire dans certains pays de la région de la mer Noire élargie et ont réclamé des règles équitables pour les différents modes de transport. Un objectif fondamental du développement des chemins de fer dans la région de la mer Noire élargie est **la création d'une vision commune**.

Au terme du sommet, **un projet de déclaration de principes** pour le développement des chemins de fer de la région de la mer Noire élargie a été adopté.



Pour de plus amples informations, prière de contacter :

Bas Leermakers

Chef de la section technique

Tél. +41 (0)31 359 10 25

bas.leermakers@otif.org

Peter Sorger

Expert technique

Tél. +41(0)31 359 10 26

peter.sorger@otif.org